



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 02.09.2022

Numéro de publication: BH07-0000003322

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Décision en article 97 ORC, Caisse de Pensions des Usines Métallurgiques à Vallorbe en liquidation

Organisation concernée:

Caisse de Pensions des Usines Métallurgiques à Vallorbe en liquidation
CHE-109.787.536
Rue du Moutier 49
1337 Vallorbe

Contexte:

Par décision du **26 août 2022**, l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a pris acte de la clôture des opérations de liquidation de la **Caisse de pensions des Usines Métallurgiques à Vallorbe en liquidation**, dont le siège est à **Vallorbe**, et requiert sa radiation au registre du commerce. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du conseil de fondation, en liquidation, Rue du Moutier 49, 1337 Vallorbe. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 9023 St-Gall, dans un délai de 30 jours.

Décision:

Clôture des opérations de liquidation du 26 août 2022

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne